

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Siège Social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UNE ADMINISTRATRICE OU D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.F.B.T.

Objet

La S.F.B.T. lance un appel à candidature pour la désignation d'une Administratrice ou d'un Administrateur indépendant devant siéger à son Conseil d'Administration.

Critères d'éligibilité :

Le(la) candidat(e) éligible à ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- Etre, obligatoirement, une personne physique et jouir de ses droits civils ;
- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans ;
- Ne doit pas être ou avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint :
 - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié de la S.F.B.T.
 - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié d'une société filiale du Groupe S.F.B.T.
- Ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle la S.F.B.T. détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou est membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, le Président du Directoire ou le Directeur Général Unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la S.F.B.T., désigné en tant que tel, détient un mandat d'Administrateur ou de membre du conseil de surveillance ;
- Ne pas être auditeur, conseiller, client, fournisseur, banquier de la S.F.B.T. ;
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital de la S.F.B.T. ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Président Directeur Général, du Directeur Général, du directeur général adjoint ou d'un salarié de la S.F.B.T. ;

- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse ;
- Ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, président du directoire, Directeur Général Unique, gérant, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la S.F.B.T. ou d'une société concurrente ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;
- Ne peuvent être candidat :
 - Les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques
 - Quiconque ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour faux, contrefaçon, vol, abus de confiance, escroquerie, pour détournement commis par un fonctionnaire public ou assimilé, dépositaire public ou comptable public, émission de chèque sans provision, ou pour complicité dans toutes ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et plus généralement, les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre du public, ou aux lois régissant les sociétés, les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce.
 - Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle
 - Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.
- Le(la) candidat(e) au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la S.F.B.T., ses actionnaires ou ses Administrateurs, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le(la) mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

Constitution du dossier :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la S.F.B.T. et une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1) ;
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Le curriculum vitae;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier (Annexe 2) ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature ;
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat (copies de diplômes) ;

Date limite de dépôt de candidature :

- Les dossiers de candidature doivent être transmis ou déposés auprès de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE « S.F.B.T.» au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS par tout moyen laissant une trace écrite, **au plus tard le vendredi 10 mars 2023** et selon les modalités prévues dans l'appel à candidature.

Le dossier portera la mention " Appel à candidature pour le poste d'Administrateur indépendant ».

- Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

Choix du représentant du membre indépendant :

- Dès la clôture de l'appel à candidature, la S.F.B.T. transmettra, pour avis, au Conseil du Marché Financier, la liste préalable des candidats admis à concourir.
- Le (la) candidat(e) retenu(e) sera informé(e) vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire

Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :
- Téléphone : Fixe GSM
- Email :
- Profession/Activité :
- Formation académique du candidat : .
.....
.....
- Autres qualifications du candidat dans le domaine :
.....

Signature

Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné(e) :
- Nom & Prénom : :
- N° CIN :
- Adresse :

candidat(e) à l'élection au poste d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE « S.F.B.T. » déclare formellement sur l'honneur :

Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon C.V. sont sincères et exactes.

Signature légalisée

Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.